

FICHE DE POSTE

ETABLISSEMENT(S) : HOSPITALISATION A DOMICILE
ADRESSE(S) : 14, Rue VÉSALE – 75005 PARIS

Personne à contacter :
Anna GOMIS
Sage-femme coordinatrice en maïeutique
anna.gomis@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR octobre 2023

INTITULÉ DU POSTE

IDE DE COORDINATION EN OBSTETRIQUE EN HOSPITALISATION A DOMICILE

MÉTIER

COORDINATEUR PARCOURS DE SANTE CODE MÉTIER : 05T100

GRADE / CATÉGORIE

INFIRMIERE DIPLOMEE D'ETAT CATEGORIE : A

STRUCTURE

L'HAD-AP-HP est un hôpital de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris dont la particularité est l'intervention des équipes de soin au domicile des patients, 24h/24 et 7 jours/7. Elle est polyvalente et généraliste. Elle couvre tous les modes de prises en charge, à l'exception de la psychiatrie, et tous les âges de la vie : femmes enceintes, en post-partum, nourrissons et jeunes enfants, adultes, personnes âgées.

L'HAD-AP-HP prend en charge près de 820 patients en moyenne par jour, sur l'ensemble du Grand Paris, pour 8,5 millions d'habitants ; ce territoire d'intervention s'étend progressivement pour couvrir l'ensemble de l'Île de France.

Les patients sont adressés à l'HAD-AP-HP par les hôpitaux AP-HP, d'autres établissements hospitaliers, publics ou privés, par les médecins libéraux, les SSIAD, les EHPAD, les établissements pour personnes handicapées.

L'HAD-AP-HP est un établissement en forte évolution ; son activité augmente chaque année et cette dynamique doit se poursuivre dans les années qui viennent. Elle assure des soins complexes et de plus en plus spécialisés au domicile, en EHPAD et établissements pour personnes handicapées. Elle s'investit dans les parcours de soins, en proximité, avec les acteurs des soins primaires et auprès des services hospitaliers, et contribue au développement des liens ville-hôpital-médico-social-domicile. Elle met en œuvre un programme de recherche et d'innovations.

La structure de l'HAD est multi-sites, répartis en 4 départements cliniques et médico-technique et 1 DMU Recherche, Enseignement, Innovation.

Les 4 départements cliniques et médico-techniques font partie de la gouvernance de l'HAD-AP-HP et portent les enjeux stratégiques et de gestion de l'établissement.

Les 4 départements cliniques et médico-techniques sont les suivants :

Département 1 : HAD - Adultes : 15 unités de soins,

Département 2 : HAD – Pédiatrie - Obstétrique : la plateforme d'admission pédiatrique et obstétrique, la coordination de pédiatrie, 5 unités de soins pédiatriques et 1 unité d'obstétrique. 1 antenne pédiatrique, 1 antenne obstétrique.

Département 3 : HAD – Parcours de soins et activités transversales : comprenant la plateforme d'admission, coordination adulte, les unités de rééducation et de diététique, le service social, les psychologues et l'unité de nuit,

Département 4 : HAD – PUI et logistique territoriale des produits de santé : regroupant la Pharmacie à Usage Intérieur, l'unité de liaison chimio, le magasin (médical-hôtelier) et le service course, et les activités de nutrition parentérale à domicile.

Un DMU (département médico-universitaire) soutient le développement des activités de recherche, d'enseignement, de valorisation et d'innovation, sous la responsabilité d'un directeur de DMU.

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT PÉDIATRIE ET OBSTÉTRIQUE

Le département clinique pédiatrie - obstétrique est sous la responsabilité du pédiatre responsable du département assisté d'un cadre paramédical et d'un cadre administratif. Une sage-femme coordonnatrice en maïeutique est associée à la gouvernance du département.

Leurs bureaux sont situés au siège de l'HAD-AP-HP, rue Vésale et sur le site de l'hôpital Pitié Salpêtrière.

Le Département Pédiatrie - Obstétrique a pour mission d'accompagner le développement de la vie en répondant aux besoins de l'enfant et de sa famille, par des prestations adaptées, individualisées et concertées en interdisciplinarité.

La mère, l'enfant et l'entourage sont partenaires de soins tout au long du séjour.

Les différents secteurs :

1. Le secteur d'Obstétrique

Le secteur obstétrique est organisé en Unité fonctionnelle, placé sous la responsabilité d'un obstétricien et d'une sage-femme coordonnatrice en maïeutique. L'équipe est composée de 19 sages-femmes salariées dont une référente d'unité et de secrétaires. Les sages-femmes libérales participent également à la réalisation de l'activité.

2. Le secteur de Pédiatrie

Il est composé de :

- 5 unités de soins

Localisées au Nord Est de Paris en face de l'hôpital Robert Debré, au Sud de Paris sur le site de l'hôpital Paul Brousse, au Sud-Ouest de Paris sur le site de l'hôpital Antoine Bécclère, au Nord-Ouest sur le site de l'hôpital Louis Mourier et au centre sur l'hôpital Necker.

Chaque unité de soins est sous la responsabilité d'un médecin Pédiatre et d'un cadre paramédical. Les équipes sont composées d'Infirmières puéricultrices et/ou d'infirmières ayant une expérience d'au moins 4 ans en pédiatrie hospitalière, et de 2 secrétaires.

- 1 unité de coordination de Pédiatrie

Composée d'1 plateforme d'admissions avec un numéro unique, située sur le site Trousseau (3 ETP Adjoints administratifs) et de 6 antennes de coordination localisées : au Nord Est sur le site de l'hôpital Robert Debré, à l'Est sur le site de l'hôpital Trousseau, au Sud sur le site de l'hôpital du Kremlin Bicêtre, au Sud-Ouest sur le site de l'hôpital Antoine Bécclère, au Centre sur le site de l'hôpital Necker et une au Nord-Ouest situé sur le site de l'hôpital Louis Mourier.

L'équipe de coordination est sous la responsabilité d'un cadre paramédical puéricultrice.

Pour la prise en charge pluridisciplinaire des patients, le département clinique Pédiatrie - Obstétrique s'appuie sur des personnels du département Parcours de soins et activités transversales (assistants sociaux, psychologues, diététiciens, ...)

3. **L'antenne de Versailles** : Localisée dans le 78, composée d'une coordination pédiatrie et obstétrique, une équipe de 3 IPDE, 1 secrétaire et deux sages-femmes.

L'activité :

1. Le secteur d'Obstétrique :

L'unité d'obstétrique traite l'Ante Partum qui prend en charge les patientes enceintes présentant une pathologie chronique et/ou de la grossesse à risque pour le devenir de la grossesse., ainsi que le Post Partum avec les patientes ayant des suites de couche pathologiques (césariennes, problèmes psychosociaux...)

2. Le secteur pédiatrique :

Les unités de pédiatrie prennent en charge toutes pathologies nécessitant une prise en charge hospitalière et / ou une réinsertion au domicile :

- Les nouveaux nés et ou les enfants nés prématurément présentant des troubles de l'alimentation, des dysplasies broncho-pulmonaires, des anomalies du caryotype ou congénitales ...
- Le nourrisson présentant une malnutrition, des infections graves (tuberculose), des affections neurologiques, des brûlures, des Epidermolyses bulleuses
- L'enfant dans le cadre de la prise en charge onco-hématologique, le polyhandicap, les néphropathies...
- L'adolescent dans la prise en charge des troubles du comportement alimentaire, du diabète.

LIENS

HIERARCHIQUE DIRECT :

- Le directeur des ressources humaines
- La sage-femme coordinatrice en maïeutique

FONCTIONNELS :

- Directeur du Département Pédiatrie – Obstétrique
- Médecin obstétricien responsable d'unité.

Interfaces internes à l'HAD :

- Sages-femmes de l'US d'obstétrique.
- Cadres paramédical et administratif Département Pédiatrie - Obstétrique
- Secteurs multidisciplinaires de l'HAD : Soins adultes, Psycho-social, Diététique, Kinésithérapie, services économiques...
- Services Support de l'HAD : magasin, pharmacie, ressources humaines, logistiques,

Interfaces externes à l'HAD :

- Sages-Femmes libérales concourant à l'HAD
- Sages-Femmes PMI
- Sages-Femmes et médecins hospitaliers
- Transports
- Réseaux en périnatalité divers : Solipam, ,Dapsa, Réseaux de santé Périnatale.

ACTIVITÉS

Missions principales : coordination auprès des maternités partenaires

- Evaluation médico-psycho-sociale au lit de la patiente et en vue de son admission en HAD
- Détermination des intervenants nécessaires (sage-femme HAD/sage-femme libéral) selon le Projet Personnalisé de la patiente établi avec les professionnels de la maternité.
- Coordination des activités à partir de l'unité obstétrique en Ante et Post partum en lien avec les sages-femmes et sous la responsabilité de la sage-femme coordonnatrice en maïeutique.

Missions spécifiques : aide au travail de coordination des sages-femmes

- Réception des demandes téléphoniques, et planification des demandes de prises en charge. (Après validation par la sage-femme)
- Aide à la recherche des professionnels libéraux.
- Planification des tournées des sages-femmes HAD.
- Gestion des plannings et des dossiers des patientes en fonction des événements (ré-hospitalisation...)
- Analyse des suivis glycémiques sur MyDiabby.
- Envoi des prescriptions de bilans biologiques, récupération et classement des résultats après analyse et validation de la sage-femme.
- Collaboration aux projets du service et du pôle mère enfant
- Participation à l'amélioration continue de l'organisation du service et des pratiques professionnelles

Particularité de la fonction :

L'exercice de cette fonction demande une connaissance des différents partenaires médico-psycho-sociaux, ainsi que de la sémantique en lien avec l'activité d'obstétrique.

L'exercice requiert une aptitude à la communication dans l'objectif de développer l'activité en HAD.

Les besoins en formation continue sont identifiés au cours de l'entretien annuel d'évaluation des compétences.

QUOTITÉ DE TRAVAIL

Travail à temps plein / 5 jours par semaine en 7h36 ou 7h30.
Temps partiel possible.

HORAIRES DE TRAVAIL

Amplitude horaire : 9h00/16h30

COMPÉTENCES SOUHAITEES

Connaissances en obstétrique
Savoir rendre compte
Capacité d'analyse et de synthèse
Connaissances des aspects réglementaires (T2A, sécurité)

QUALITÉS SOUHAITEES

Sens de l'institution, de l'organisation et des responsabilités
Goût de l'innovation et esprit d'initiative
Sens de l'organisation
Respect d'autrui (hiérarchie, collègues, familles, collaborateurs)
Respect du secret professionnel et des règles de sécurité
Dynamisme

PRE-REQUIS

- Expérience professionnelle en maternité nécessaire
- Permis de conduire exigé
- Maîtrise Word, Excel